# CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 Mars 2016
SEANCE PUBLIQUE DU 25 Mars 2016
SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
EXIGENCE SOCIALE
RAPPORTEUR(S): M. MAURICE DI NOCERA

OBJET

Direction de la Jeunesse et des Sports Service des Sports 04 13 31 96 81

Budget Primitif 2016. Politique sportive départementale.

## **PRESENTATION**

### **BILAN 2015**

En 2015, trois grands axes d'intervention ont été privilégiés :

- l'aide au développement du sport départemental, à travers une aide active en direction du sport fédéral.
- un soutien particulier à la pratique et à la découverte sportive en direction des jeunes.
- le soutien aux grands événements sportifs et aux manifestations représentant la vitrine de la vie sportive.

### Les caractéristiques principales du budget 2015 ont été :

1/ Développer l'animation du territoire avec l'aide du mouvement sportif

Cette action a traduit les objectifs suivants :

- Soutenir les clubs et des licenciés, afin de permettre l'accès de tous aux différents niveaux d'expression et de compétitions sportives, à travers un partenariat avec 1.400 clubs sportifs affiliés à l'un des 64 comités départementaux qui sont nos interlocuteurs et représentent l'ensemble du mouvement sportif.
- Soutenir les clubs de haut niveau: l'effort du Département a porté aussi sur les clubs représentant l'élite sportive locale, en affectant son soutien non seulement aux équipes fanions du club, mais également à la pratique des jeunes dans toutes les catégories d'âges.
- Soutenir les manifestations sportives à vocation compétitive et/ou festive, qui se déroulent dans le département.
- Participer à la rénovation des sièges des comités et des clubs ou à l'amélioration de la qualité de leur matériel sportif ou administratif (aides à l'investissement).

- Soutenir les athlètes de haut niveau, pour leur permettre de poursuivre leur entraînement par l'octroi de bourses individuelles.
- Mise à disposition d'installations sportives aux clubs sportifs dans le Centre Sportif Départemental de Fontainieu.
- 2/ Développer du lien social par le sport et favoriser la découverte sportive en direction des jeunes.

L'objectif est le développement de l'accessibilité à la pratique sportive en direction des jeunes, en particulier par des opérations de soutien et d'accompagnement aux nouvelles pratiques sportives.

Les dispositifs initiés et développés par notre collectivité ont été les suivants :

- Organisation de séjours éducatifs et sportifs en faveur des collégiens du département. Grâce à ce dispositif, 4.438 collégiens ont pu participer en 2015 à des séjours financés par le Département au cours des vacances scolaires.
- Organisation des stages 13 Sports, en direction des collégiens (2768 bénéficiaires en 2015).
- Plans pluriannuels de développement dont l'objectif, tout en soutenant une discipline sportive, est de permettre l'ouverture de cette dernière à un plus large public (Plan Voile, Opération «Fêtes le mur»).
  - Rassemblement de jeunes autour d'événements :

Le Département a permis aux jeunes d'assister à de grandes manifestations (telles que l'Open 13) qui donnent aux jeunes des modèles identificatoires et contribuent à développer leur motivation pour la pratique sportive.

- Renforcement de la pratique sportive dans les collèges :

Le Conseil Départemental aide par ailleurs chaque année plus d'une cinquantaine de sections sportives dans les collèges (54 sections aidées en 2015), qui permettent aux élèves de renforcer leur pratique sportive en plus des horaires obligatoires d'Education Physique et Sportive et de l'activité au sein de l'association sportive du collège.

#### - Sport santé

De nombreux collégiens ont bénéficié d'un suivi médical de prévention au cours de leur saison sportive.

- Ouverture des équipements sportifs des collèges hors temps scolaire, notamment par l'intermédiaire de l'ADDAP 13.

3/ Développer une image positive et attractive du territoire par le sport.

- Le soutien aux manifestations de prestige représentant la vitrine de la vie sportive.

Sont traditionnellement soutenus par notre Collectivité en raison des retombées importantes pour la vie du département, de grandes manifestations et de grands évènements sportifs comme, par exemple, les manifestations organisées dans les Domaines Départementaux, les «10 KMS du Conseil Général» ; «Marseille Cassis», le concours « La Marseillaise à pétanque »,…

- La communication par l'achat d'espaces ou de places, vecteurs d'une meilleure attractivité du territoire.

Achat d'espaces ou/et de places afin de promouvoir l'image de notre territoire « Provence », de notre collectivité ainsi que ses actions dans le domaine sportif. Ainsi, le Département a poursuivi en 2015 son partenariat, avec notamment l'Open 13 de tennis (tournoi ATP de niveau mondial).

Dans ce cadre, nous avons initié en 2015 l'achat d'espaces auprès de structures sportives professionnelles ayant une forte identité départementale et une visibilité importante dans les médias : Fos Provence Basket, équipe cycliste « Delko Marseille Provence ».

## **PRINCIPALES ACTIONS PREVUES POUR 2016**

La volonté du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône de considérer les pratiques sportives comme des éléments fondamentaux pour l'éducation et l'insertion des jeunes représente une véritable mission de service public.

En effet, la volonté du Département est d'exprimer une politique forte et déterminée pour préserver et promouvoir les valeurs dont le sport est porteur en termes d'éducation, de culture, d'éthique, de respect de soi et d'autrui, de solidarité et de citoyenneté.

Ces axes d'intervention s'inscriront pleinement dans le cadre des conclusions et orientations retenues suite aux Etats Généraux de Provence (EGP) concernant le domaine sportif en donnant notamment la priorité aux thématiques suivantes : sport/santé, lutte contre les incivilités, sport et handicap, amplification de l'ouverture des installations sportives des collèges, amélioration de l'attractivité économique de notre territoire.

En conséquence, trois grands axes orienteront et traduiront cette politique pour l'an 2016 :

- 1/ Promouvoir la pratique sportive en faveur du plus grand nombre:
- Affirmer nos orientations en conventionnant avec les Comités sportifs départementaux et les structures sportives les plus importantes.

- Conforter notre soutien aux clubs fédérés en tant que structures associatives accueillant la masse des pratiquants. Dans ce cadre, les critères et conditions générales de recevabilité des demandes de subventions sont en cours de révision.
- Améliorer les conditions de pratiques sportives, par la réalisation de travaux au Centre Sportif Départemental de Fontainieu (changement de la pelouse synthétique, livraison de tribunes,..) ainsi que par le soutien à l'investissement des clubs.
- -Affiner notre positionnement dans le financement des clubs de haut niveau, véritables vitrines du sport départemental avec lesquels le Département souhaite développer l'achat d'espaces de communication permettant d'améliorer la notoriété et l'attractivité du territoire.
- 2/ Continuer à apporter un soutien significatif à la pratique et à la découverte sportive chez les jeunes, et en particulier chez les collégiens.
- Conduire une politique volontariste, caractérisée par la mise en place d'actions diverses en faveur de la promotion des activités physiques et sportives, en fonction d'axes clairement identifiés (sport/santé, accès au sport pour les personnes handicapées).

Les séjours sportifs en faveur des collégiens seront reconduits, avec une attention particulière à l'offre en direction des collégiens en situation de handicap.

Le dispositif facilitant l'ouverture des installations sportives des collèges sera également amplifié pour 2016, avec un objectif d'ouverture supplémentaire de 25% conformément aux conclusions des EGP.

3/ Continuer à soutenir les événements sportifs départementaux.

Véritable vitrine du sport départemental, ils participent à l'animation de notre territoire, à son développement économique et touristique.

Ainsi, les manifestations prioritairement soutenues, seront celles présentant un niveau sportif élevé, celles faisant l'objet d'une participation massive, ainsi que celles recevant un public important.

A ce titre, notre collectivité apportera une attention particulière à la préparation du championnat d'Europe des nations de football (« Euro 2016 ») et réalisera des actions d'accompagnement à ce grand évènement.

# <u>En 2016, l'ensemble de ces actions trouvera toute sa place dans le cadre</u> de :

- « l'Euro 2016 » de football et la participation de nos athlètes aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro
- la préparation de « Marseille Capitale Européenne du Sport 2017 », par la proposition d'un plan d'action spécifique.

En fonction de ces objectifs généraux, il a été proposé en conférences budgétaires l'inscription, pour l'année 2016, des Crédits de Paiement présentés dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 13.910.000 € en fonctionnement et 688.152,25€ en investissement (création d'une Autorisation de Programme de 810.000€).

# Budget 2016 – Politique sportive départementale.

Code service : 353020

| Imputation M52 | LIBELLE  | Programme | Opération | BP 2016    |
|----------------|--|-----------|-----------|------------|
|                | INVESTISSEMENT   |           |           |            |
| 204-32-20421   | Crédits gérés en AP<br>(montant de l'AP: 810.000€)<br>Subventions -<br>Biens mobiliers | 10 041    | 1 002 713 | 442 245,25 |
| 204-32-20422   | Subventions -<br>Biens immobiliers   | 10041     | 1002713   | 245 907    |
|                | FONCTIONNEMENT   |           |           |            |
|                |  |           |           |            |
| 011-32-6068    | Achats de fournitures  | 10 027    | 1 000 667 | 35 000     |
| 011-32-6068    | Achats de places   | 10326     | 1 000 667 | 452 000,00 |
| 011-32-6228    | Honoraires et rémunérations<br>d'intermédiaires  | 10 326    | 1 000 155 | 30 000     |
| 011-32-6238    | Achats d'espaces publicitaires et promotionnels  | 10 326    | 1 000 668 | 1 603 000  |
| 65-32-6513     | Bourses aux athlètes de haut<br>niveau   | 10 549    | 1 002 714 | 250 000,00 |
| 65-32-65511    | Sections sportives des collèges  | 10 063    | 1 002 582 | 171 000,00 |
| 65-32-6574     | Subventions  | 10 408    | 1 002 711 | 11 369 000 |
|                |  |           |           |            |

# **CONCLUSION**

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les objectifs et axes généraux de la politique sportive départementale
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la répartition de ces crédits

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL